



Charte éthique

PRÉAMBULE

Cette charte éthique a été rédigée dans le but de formaliser nos engagements et nos valeurs en matière d'éthique et de responsabilité sociétale et environnementale. Cette charte définit nos engagements et nos valeurs, et reprend les droits reconnus dans les textes internationaux tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'organisation internationale du travail et le code du travail.

Elle émet ainsi en exergue les engagements moraux auxquels ERESE apporte une très grande importance et vigilance.

Elle a été établie de manière non exhaustive et en ayant pris soin de sélectionner ce qui a le plus de sens pour nous.

Elle a également pour intention de préserver son indépendance totale vis-à-vis des exploitants, constructeurs, fournisseurs d'énergie et ainsi de défendre de manière impartiale les intérêts de ses clients (mise en œuvre de solutions techniques, matériaux, contrats et conditions de suivi de la performance d'exploitation).

Elle définit les modalités d'application et les règles de conduite, individuelles et collectives, qui doivent guider nos actes et inspirer nos choix, pour faire vivre nos valeurs et engagements au quotidien.

La respecter, c'est assurer une relation pérenne entre ERESE et ses fournisseurs, et c'est travailler au quotidien, dans le respect de ses principes déontologiques.

Ne pas les respecter, c'est prendre le risque de nuire au fonctionnement de l'entreprise, à son image, à ses clients ou à ses collaborateurs. C'est prendre le risque également d'être à l'origine de situations condamnables (conflit d'intérêts, comportement répréhensible, discrimination...) et d'exposer l'entreprise à des sanctions disciplinaires ou pénales.

Par la nature même de notre actionariat et de sa mission d'intérêt général, nous devons tous veiller au respect de ces valeurs ainsi qu'à l'exemplarité et à la transparence de nos actions, propos et comportements.

En cas de doute ou irrégularité, ou si la situation le nécessite, vous pouvez vous adresser directement par courrier au directeur général ou au président de la société. Chaque information fait l'objet d'une écoute attentive, d'une analyse objective et est traité selon les règles de discrétion et de confidentialité qui s'imposent.

Nos valeurs

ERESE structure sa déontologie autour de 6 valeurs. Elles constituent le socle d'une éthique personnelle et partagée collectivement.

L'honnêteté

Être honnête n'est pas juste s'abstenir de mentir, frauder, voler ou tromper, c'est agir et parler en toute sincérité, L'honnêteté consiste à faire preuve de respect, d'intégrité, et à avoir conscience de soi.

L'impartialité

Elle conduit à traiter toute situation avec ouverture d'esprit et sans idées préconçues. Cela peut s'exprimer tant sur le plan politique, qu'économique, social ou culturel. L'impartialité exige que nous agissions en tout temps avec honnêteté et intégrité.

Le respect

Le respect nécessite de comprendre l'autre personne en faisant preuve d'écoute, d'ouverture et d'empathie à son égard. Cette valeur repose aussi sur la reconnaissance de la dignité de chaque personne et sur l'acceptation des différences entre les humains. Nous estimons essentiel d'accorder à tout citoyen, membre de notre personnel ou autre interlocuteur, le respect et la discrétion nécessaires.

La neutralité

Le principe de neutralité implique la non-discrimination notamment en fonction de la race, des opinions ou activités politiques, syndicales, des convictions religieuses, philosophiques

La loyauté

Être loyal(e), c'est être fidèle aux engagements pris, au respect des règles de l'honneur et de la probité. C'est le dévouement envers ses engagements (cause, personne).

La confidentialité

Elle vise à empêcher tout accès non autorisé à des informations sensibles. C'est aussi savoir faire preuve de discrétion. Certaines données ne doivent pas être divulguées et communiqués que ce soit non seulement à l'égard des personnes extérieures mais aussi en interne à une entreprise.

honnêteté
neutralité
confidentialité
loyauté
impartialité
respect

1- Respect des lois et réglementation



Nos principes éthiques

ERESE et ses collaborateurs consacrent une attention prioritaire au respect des lois et réglementaires en vigueur en France. Ils veillent à appliquer les dispositifs légaux et réglementaires dans les domaines économique, social, comptable, financier, fiscal et environnemental, en particulier :

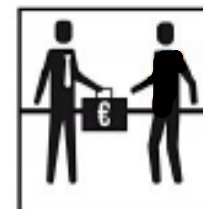
- respecter le droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle ;
- lutter contre la fraude, les paiements illicites et la corruption ;

En pratique

- L'entreprise s'assure de connaître et de respecter l'environnement légal et réglementaire dans lequel elle accomplit et mène ses projets et missions tout au long de ceux-ci.
- ERESE s'appuie sur le droit civil et le code du commerce afin de lutter contre les pratiques anticoncurrentielles telle que la concurrence déloyale, l'entente illicite avec les concurrents et l'abus de position dominante. Elle s'engage à respecter leur propriété intellectuelle.
- ERESE refuse de participer à toute forme de corruption ou trafic d'influence, auprès d'agents publics ou privés.
- L'entreprise ERESE et ses collaborateurs refusent toute pratique frauduleuse notamment à travers la manipulation comptable et financière.

Corruption

C'est quoi ? Rémunérer ou offrir des avantages divers à un décideur public ou privé. Elle a pour objectif d'influencer une décision prise dans le cadre de ses fonctions. Elle peut être active (le corrupteur) ou passive (le corrompu).



Trafic d'influence

C'est quoi ? Rémunérer ou offrir des avantages à un intermédiaire exerçant une influence sur une personne dépositaire de l'autorité publique. L'objectif est d'obtenir une décision ou un avantage.



Textes

- ✓ Droit local ou national applicable
- ✓ Loi française, à portée extraterritoriale sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vite économique, dite « Sapin 2 »



2- Loyauté des comportements

Nos principes éthiques

ERESE et ses collaborateurs veillent à adopter un comportement loyal en ce qui concerne les points suivants:

- faire bon usage des actifs de l'entreprise
- prévenir les situations de conflit d'intérêts
- protéger les informations confidentielles

En pratique

- La réputation et l'image d'ERESE représentent des atouts de grande importance qui nécessitent une protection. Les individus autorisés à communiquer en son nom doivent être expressément mandatés. Les employés s'engagent à ne pas divulguer d'informations confidentielles et veillent à démontrer une loyauté envers l'entreprise.
- L'utilisation des nouvelles technologies et d'Internet représente un risque pour l'image d'ERESE. Les collaborateurs s'engagent à exercer une vigilance particulière dans leur communication sur l'entreprise, particulièrement dans les médias sociaux.

- Les collaborateurs d'ERESE doivent utiliser et respecter l'ensemble des biens de l'entreprise (locaux, matériels, fonds, ressources), Cette utilisation se limite à un usage professionnel.
- Chaque collaborateur se doit d'être vigilant à tout conflit d'intérêt ou situation apparente. Si une telle situation est identifiée, ou suspectée, les collaborateurs doivent impérativement en informer leur hiérarchie.
- Les cadeaux faits à des clients et partenaires doivent rester à des valeurs raisonnables. A l'inverse, il n'est pas autorisé aux employés de recevoir de la part des clients ou partenaires tout cadeau ou avantage sortant des limites du raisonnable.
- Toutes les informations non publiques concernant ERESE sont confidentielles et doivent être protégées. Chacun veille à ne pas diffuser sans autorisation des informations d'ordre technique, commercial, financière ou managérial, pour lesquelles des obligations de confidentialité peuvent exister. Chacun veille à la plus grande discrétion dans les espaces publics et la sphère privée.



Textes

- ✓ Charte informatique
- ✓ Règlement intérieur

3- Le respect des personnes

Nos principes éthiques

ERESE attache une grande importance au respect des hommes et des femmes concernés par ses activités. Cela se traduit par :

- respecter les différences, valoriser la diversité et refuser les discriminations ;
- respecter et protéger les données personnelles de nos collaborateurs, clients, partenaires et autres parties prenantes ;
- veiller à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail décentes des collaborateurs et des partenaires de l'entreprise
- viser le développement des compétences et l'employabilité des salariés ;
- rechercher l'épanouissement professionnel des collaborateurs et respecter leur vie privée ;
- garantir un dialogue social constructif.

- La préservation de la vie privée et des données personnelles représente un enjeu majeur pour la responsabilité de l'entreprise. Les données à caractère personnel sont soumises à des réglementations ainsi qu'à des règles internes d'ERESE. Elles sont énoncées dans plusieurs procédures internes et doivent être respectées tout comme la vie privée de chaque individu.
- ERESE refuse tout comportement de harcèlement, moral ou sexuel. Nous nous engageons à adopter un management responsable et respectueux de chacun.
- ERESE s'assure de respecter son obligation de vigilance et de vérification au regard de la réglementation du travail illégal.

En pratique

- Le devoir de respecter les différences et la dignité de chaque individu est une priorité, et la diversité est considérée comme une force au sein d'ERESE. L'entreprise veille à ce que tous les collaborateurs soient traités avec respect et équité, indépendamment de leur sexe, origine, religion, âge; apparence, orientation sexuelle, état de santé ou handicap, ou engagement politique.
- La santé et la sécurité des collaborateurs ainsi que des personnes en relation avec notre entreprise sont des priorités essentielles. Chacun s'engage à respecter les procédures en place, à éviter de mettre autrui en danger, et à signaler toute situation non conforme à ces exigences dès que nécessaire.

Textes

- ✓ Politique des Ressources Humaines
- ✓ Démarche de responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)
- ✓ Charte sur la procédure de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alertes (Règlement intérieur)



4- Intégrité vis-à-vis des clients et des partenaires économiques et financiers

Nos principes éthiques

Tous les collaborateurs ERESE s'attachent à agir, en permanence, selon les réglementations en vigueur, dans le respect des règles nationales et locales et à observer les grands principes et règles déontologiques professionnels. Ils consacrent l'intégrité envers les clients, les utilisateurs finaux, les fournisseurs, les prestataires et autres partenaires économiques et financiers comme un principe éthique fondamental.

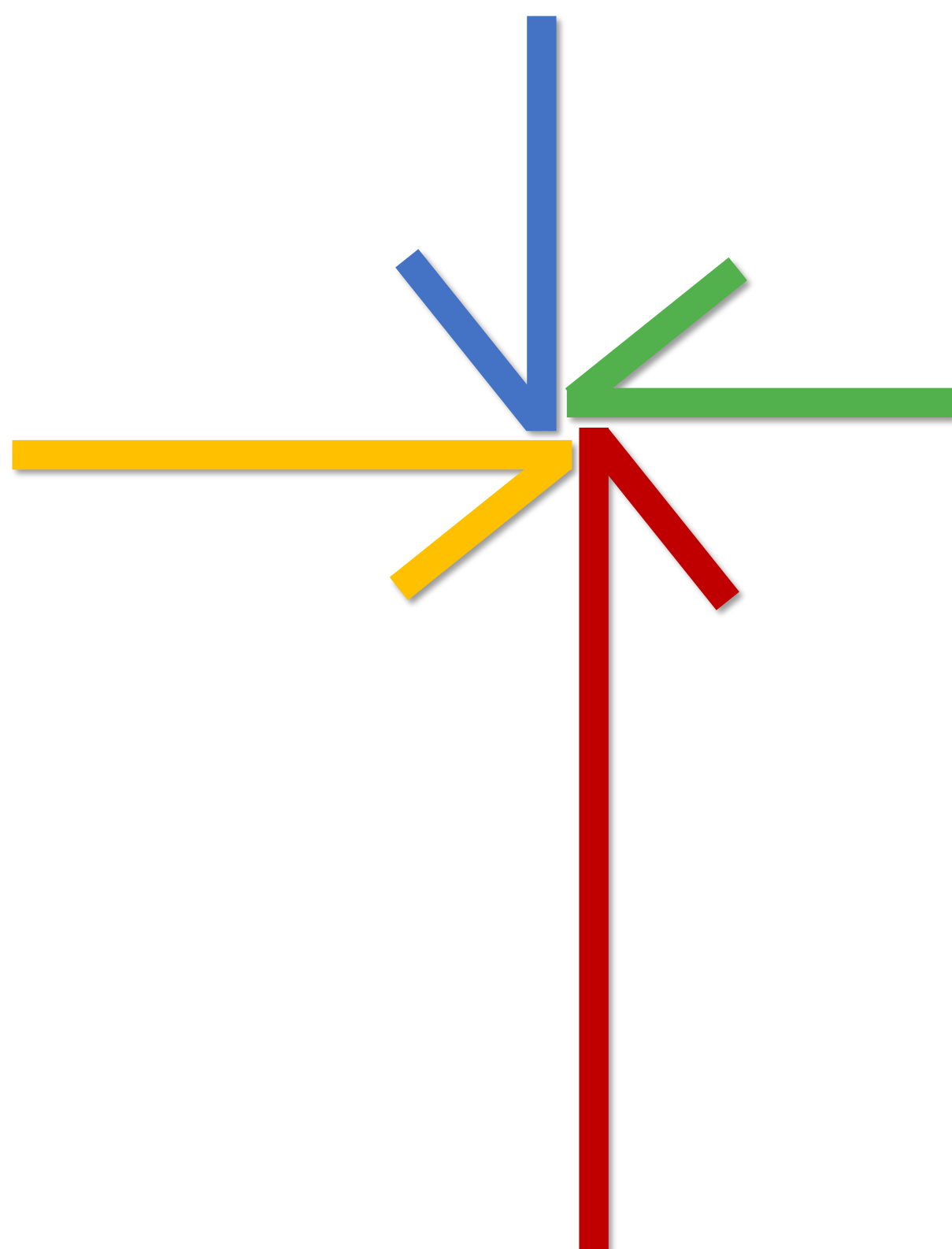
Il est question de :

- veiller à la qualité des services et à la sécurité des clients et utilisateurs finaux ;
- établir avec nos fournisseurs et prestataires une relation durable ;
- s'assurer de pratiques commerciales responsables
- communiquer des informations financières fiables et transparentes.

En pratique

- ERESE s'engage à respecter toutes les réglementations et normes en vigueur en ce qui concerne la qualité de ses services ainsi que la sécurité de ses clients et de ses utilisateurs finaux. L'entreprise s'est fixé des exigences élevées afin d'apporter à ses clients une qualité et une sécurité optimale.
- Nous construisons des relations durables et responsables avec nos clients, fournisseurs et prestataires. Nous nous engageons à respecter les termes établis dans les contrats, à traiter de manière équitable les candidats dans les appels d'offre, à respecter la confidentialité des informations échangées.
- La relation avec les partenaires est placée sous le signe de l'honnêteté et de la transparence. ERESE veille à communiquer avec sincérité et objectivité sur ses expertises et à répondre aux exigences légales et contractuelles.

- ERESE veille à publier des informations de sa situation financière réelles, fiables et transparentes.



Textes

- ✓ Politique des Ressources Humaines
- ✓ Conditions Générales de ventes ERESE



5- Responsabilité environnementale



Nos principes éthiques

Bureau d'Études Énergie, Réseaux et Environnement, engagé chaque année dans l'optimisation des performances énergétiques et environnementales de ses clients, est soucieux de maîtriser l'impact environnemental de ses activités tout en valorisant les intérêts de ses clients. ERESE et ses collaborateurs respectent les écogestes et les bonnes pratiques environnementales des établissements dans lesquels nous intervenons. ERESE
Cela se traduit par:

- maîtriser nos émissions de GES
- réduire notre empreinte environnementale
- réduire nos déchets
- limiter nos impacts environnementaux liés au numérique
- limiter notre consommation de ressources naturelles

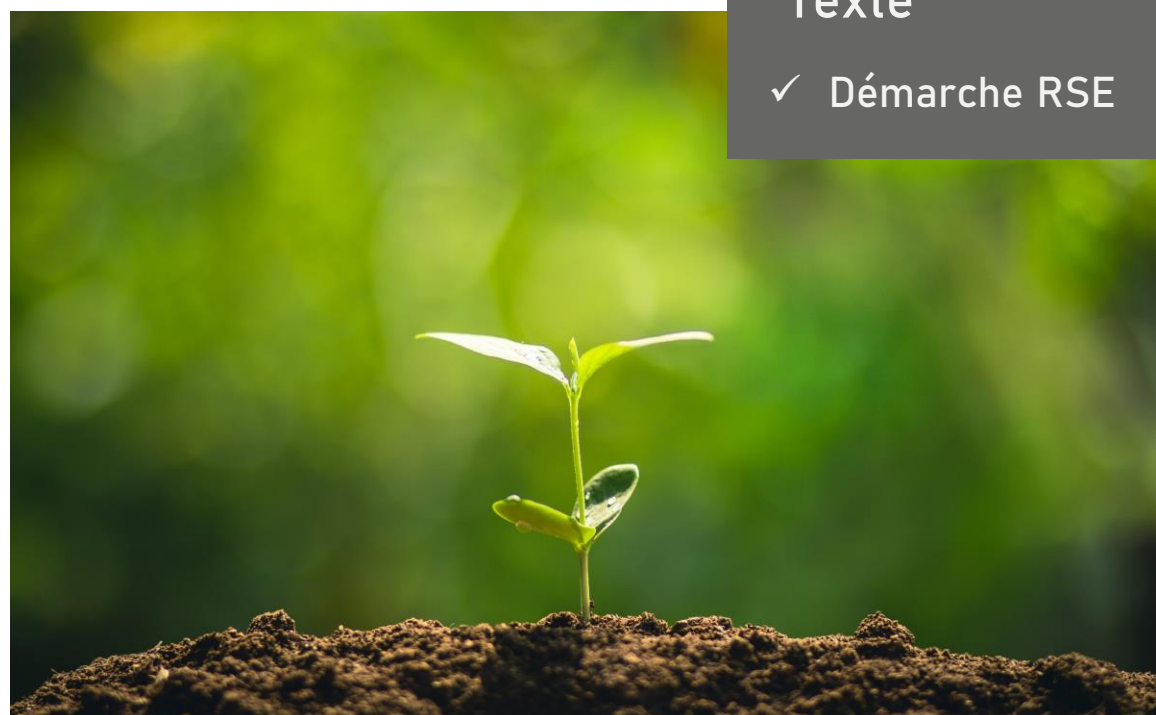
En pratique

- ERESE encourage les déplacements en train ainsi que l'utilisation des transports en commun pour les trajets domicile travail et les déplacements professionnels. Elle prend en charge à hauteur de 75% les abonnements des transports en commun.
- Pour leurs déplacements professionnels, les collaborateurs d'ERESE privilégient le covoiturage lorsque les transports collectifs ne sont pas possibles.
- L'entreprise privilégie les réunions en visio. Ce système de communication est utilisé en interne mais également avec les partenaires et les clients afin d'éviter au maximum des émissions de CO₂.
- Le parc automobile d'ERESE est composé uniquement de véhicules classés Crit'Air 1.

- ERESE et ses collaborateurs s'engagent à trier leurs déchets grâce à des poubelles de tri mises en place dans chacune des agences. Tous les déchets d'équipements électriques et électroniques sont amenés à la déchèterie de la ville dans le cadre du respect du tri.
- Une politique de réduction des déchets a également été adoptée en privilégiant les éco emballages et le tissu au profit du papier et du jetable.
- Maîtriser la consommation de l'éclairage : les éclairages de circulation bénéficient de détecteur de présence et les éclairages personnels ont été remplacés par des éclairages commandés sensibles à la présence. Les collaborateurs d'ERESE sont sensibilisés à l'arrêt préféré et à la mise en veille de leurs équipements lors de leur pause déjeuner et absence.
- ERESE a procédé à la réalisation de diagnostics énergétiques de ses locaux de bureaux et a réalisé les investissements nécessaires à la diminution des consommations énergétiques.
- Partout où cela est possible, ERESE privilégie le recours aux énergies renouvelables, notamment en choisissant des locaux connectés au réseau urbain de chaleur (Nantes, Paris).

Texte

✓ Démarche RSE





Application de la charte éthique

La charte éthique s'applique à tous les collaborateurs d'ERESE et à toutes les parties prenantes externes.

Rôle des collaborateurs

Chaque collaborateur doit prendre connaissance de cette Charte, s'engager à la respecter dans le cadre de ses activités et se conformer aux lois et réglementations en vigueur.

L'éthique représente une responsabilité partagée par tous, et cette Charte vise à soutenir chaque collaborateur dans l'exercice de son rôle avec intégrité. Elle a pour mission de guider et de renforcer les choix quotidiens de chacun. Chaque individu devrait être en mesure d'anticiper les risques liés à son rôle et à ses responsabilités. Cette Charte offre la possibilité à chacun de réfléchir sur la conduite à adopter dans des situations potentiellement sensibles et/ou inhabituelles, aussi bien dans les relations internes qu'externes.

Si une situation soulève un dilemme éthique, tout collaborateur ne doit pas hésiter à consulter les responsables internes appropriés.



E|RESE

Energie Réseaux Environnement

2 rue Lord Byron
75 008 PARIS
01.40.75.52.10
contact@erese.fr
www.erese.fr

